

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 30180 Société : RAM *7a3yatl*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL MAZYANI MARIAM

Date de naissance : 03/04/1981

Adresse : Lotissement Fath II 9mm 23 apt n° 3

Nandouma Sidi Naouef Casablanca

Tél. : 0661224557 Total des frais engagés : 2149,4 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/01/2024

Nom et prénom du malade : M. chahid. lina Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 05/02/2024

Signature de l'adhérent(e) : GW

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/01/2019	6		300,00	<i>Dr. Sifram M. J. J. D. Godes et Dr. Abou Bakr la A 3eme Elgen Face Sid Ma'aruf - Casablanca 78/07</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ALNA VISION SARL Ibtissam THO Opticienne Optométriste ot. Ennaji N°8 Si Ma CARREFOUR SUPERMARCHÉ 33 12 33 08 22 11 792-8 CNES 66344 ARPHARMACIE DE LA COLLINE 22 33 12 33 08 22 11 792-8 CNES 66344 ALNA VISION SARL Opticienne Optométriste ot. Ennaji N°8 Si Ma Tél : 05 17 04 66	03/02/2024 03/01/2024	1800.00 DHS 4940

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

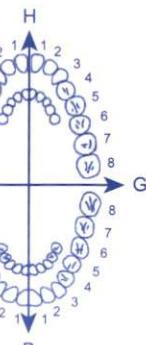
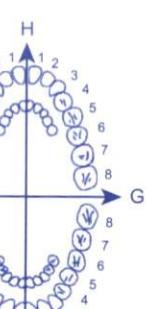
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 D 35533411	21433552 00000000 G 11433553		Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste de la chirurgie
et des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte / Echographie
Angiographie
Laser & Lentilles de contact



اختصاصية في أمراض وجراحة العين
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر
طب العين للأطفال
تصوير أوعية الشبكية
العدسات اللاصقة



31 janvier 2024

Enf. MECHATTE Lina

49-40

VIKET



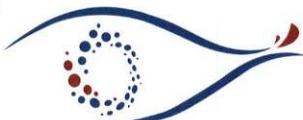
2 fois par jour , dans les deux yeux

Traitement pendant : 1 Mois

PHARMACIE DE LA COLLEGE
Sidi Maârouf Carrefour Sidi Maârouf (Ancien)
Casablanca - Tel. 0522 33 51 77 / 0522 33
WhatsApp : 06 62 42 38 18
Tél : 266 038 - Fax : 38 03 09 - If : 30 31777 - CNSS : 6
Tél : 00349382000044 - Email : paracetamol2011@hotmail.com



Dr Siham NAJID
Ophtalmologue
Angle Bd Al Qods et Bd Abou Bakr
El Kadiri, Rés Nada 3ème Flg en Face
Rond point Al Moustaqbal Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 78 78 07



31 janvier 2024

Enf. MECHATTE Lina

Monture pour enfant + verres correcteurs Verres incassables
Antireflets, Amincis, Filtre anti-lumière bleue

Vision de loin :

OD = - 2.75 (- 0.75 à 160°)

OG = - 2.75 (- 0.75 à 165°)

ALNA VISION SARL
Ibtissam THOUMI
Opticienne Optométriste
Lot. Ennoui NA Sidi Maârouf
Tél : 0522 78 04 69

Dr Siham NAJID
Ophtamologue
Angle Bd Al Qods et Bd Abou Bakr
El Kadiri, Rés Nada, 3ème Etg en Face
Rond Point Al Moustaqbal, Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 78 78 07

Facture client N° : 000004/2024

Médecin : NAJID SIHAM

Correction	Sph	Cyl	Axe	Add
O.D	-2,75	-0,75	160	
O.G	-2,75	-0,75	165	

Liste des ventes

Catégorie	Désignation	Unité	Prix unitaire	Montant TTC
Monture	Optique	1	600,00	600,00
Verre	Organique BCUT 1.6	2	600,00	1 200,00

NB : Tous les montants sont exprimés en Dirhams

Total HT : 1500.00

TVA (20%) : 300.00

Total TTC : 1 800.00

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

MILLE HUIT CENTS DIRHAMS TTC

Cachet Casablanca, le 03/02/2024

ALNA VISION SARL
Ibtissam THOUMI
Opticienne Optométriste
Lot. Ennour Nis Sidi Maârouf
Té : 0522 78 04 69